

Déclaration préalable CGT

CHSCT DU 14 Décembre 2021

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élu-e-s, Cher-e-s collègues,

Après cette Deuxième rentrée sur fond de cinquième vague épidémique, la crise sanitaire s'éternise et fragilise encore plus les agents de notre collectivité.

Bien prendre soin de nos lycéens normands, cela suppose surtout que l'on prenne soin de l'agent régional de terrain qui les accompagne tous les jours.

Les élus du CHSCT- CGT constatent qu'avec toutes les directives que subissent les agents de notre collectivité, nos cadres sont réduits au rôle de courroie de transmission d'objectif quantitatif. Certaines méthodes de gestion managériales génèrent une violence croissante des rapports humains au travail. L'invisibilité des blessures psychologiques provoquées par ces directives isolent les agents concernés. Pour les agents non-titulaires, c'est l'instabilité de l'emploi qui aggrave la situation, jusqu'à rendre inapte à son poste les agents les plus fragiles.

Face aux surenchères des objectifs quantitatifs managériaux, certains agents sont contraints de s'affranchir des règles de sécurité pour réaliser les multiples tâches demandées : Un agent à compétence égale, ne peut faire varier le nombre de tâches qu'au détriment de la mise en sécurité et donc de sa santé et celle des autres. La souffrance au travail amène à ce type de comportement avec les risques d'accident de travail induit par cette surenchère.

De plus, l'outil numérique déployé dans notre collectivité apparaît comme une dictature sans aucune empathie dans cette chaîne de management avec la surveillance des agents.

Quand un agent est stigmatisé parce que « pas assez rapide » avec son handicap parfois invisible, le quantitatif devient source de conflit et de souffrance pour l'agent concerné. Malgré la bienveillance prônée et l'intervention du service QVT, si cette situation est mal comprise, elle sera aggravée par un sentiment d'abandon.

Tout cela génère un mal-être croissant ou certains vont au travail avec la boule au ventre ou tiennent le coup avec des antidépresseurs. La CGT rappelle encore que c'est en mettant les moyens que la collectivité pourra mener une politique sur la qualité de vie au travail, par le biais de la prévention, pour éviter les résultats néfastes dont les prémices ce sont déjà fait sentir dans notre collectivité.

La CGT tient à rappeler une fois encore, son opposition à la suppression du CHSCT programmé fin 2022, qui sera un facteur aggravant de l'invisibilité du mal-être des agents de notre collectivité. Un agent ne peut perdre sa vie à vouloir la gagner !

Les élu-e-s CGT